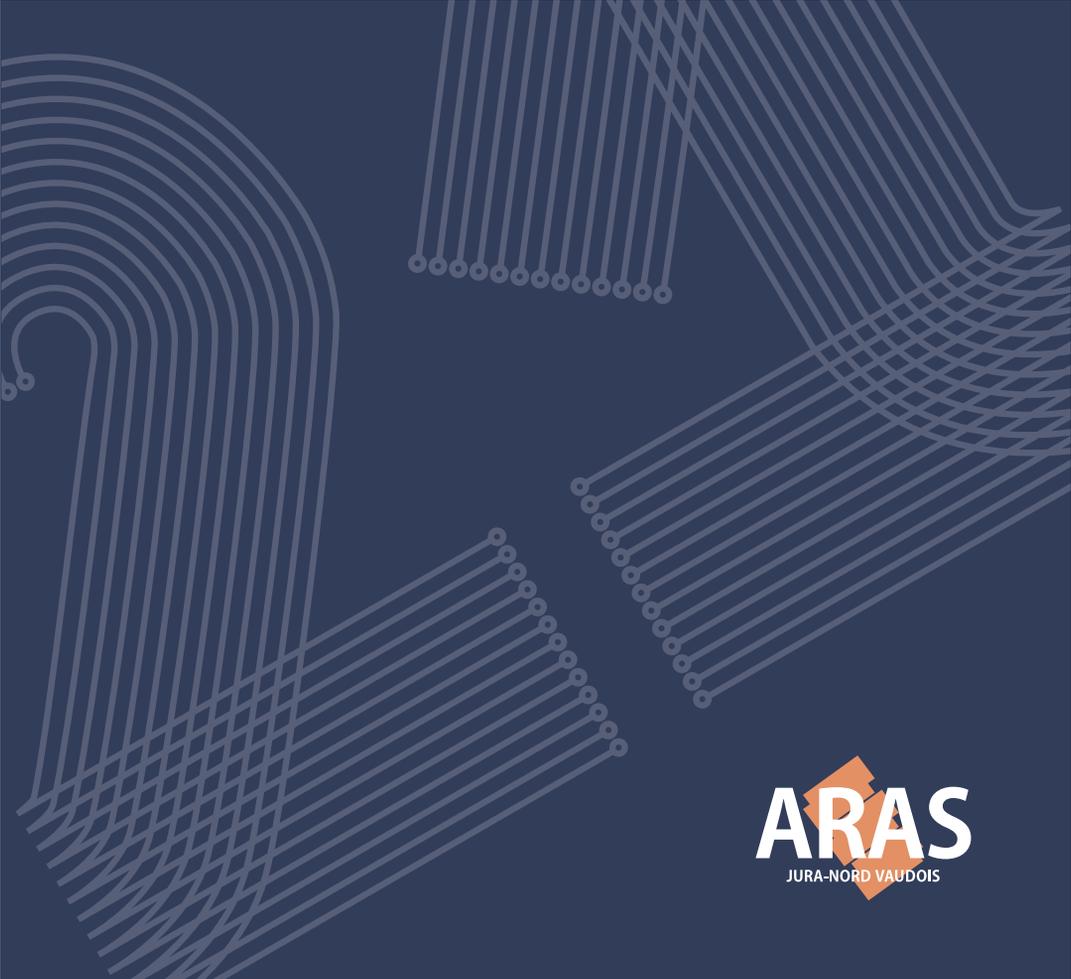


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

ARAS JUNOVA

Dans ce document, l'emploi ponctuel du masculin pluriel (s'entend comme forme neutre) a pour seul but d'en faciliter la lecture. Nous nous engageons cependant au quotidien à promouvoir l'égalité des genres.

Impressum

Texte et gestion de projet : Yannick Rappan

Graphisme : starfish communication factory, Pully

Photographies : Hugues Siegenthaler

ARAS JUNOVA - mai 2022

Articulé sous la forme d'interviews, de textes, d'informations, et de chiffres, le rapport d'activité retrace la vie 2021 de l'ARAS JUNOVA. Nos activités ont été riches et variées, malgré une crise sanitaire encore bien présente. Notre site internet www.junova.ch vous renseigne parallèlement sur l'ensemble de nos prestations financières et sociales, ainsi que d'accueil de jour des enfants.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

ARAS JUNOVA



NOUVELLE LÉGISLATURE

L'année 2021 marque le début de la législature politique 2021-2026 de l'ARAS JUNOVA. Une législature qui s'est ouverte en pleine crise sanitaire, mais où l'association n'a jamais dévié de sa mission principale. Autrement dit, répondre aux besoins des habitants du district Jura-Nord vaudois et fournir un appui populationnel circonstancié aux ayants droit.

Dans sa nouvelle composition, le Comité de direction (CODIR) est présidé par le soussigné (Municipal à Yverdon-les-Bains). Roland Stalder (Syndic à Valeyres-sous-Rances) en assure la vice-présidence et la présidence du CODIR section AJOVAL. Les autres membres du CODIR sont Raffaella Cantone Meylan* (Municipale au Chenit), Eliane In-Albon* (Municipale à Lignerolle), Nathalie Gigandet (Municipale à Grandson), Anne Maradan (Municipale à Mutrux), Sylvain Fasola (Municipal à Sainte-Croix), Jean-Marc Bezençon* (Municipal à Orbe) et Martin Schnorf (Municipal à Yvonand).

Fort de cette nouvelle équipe, de ses compétences, et de sa diversité, le CODIR veillera à donner le cap de l'association pour les cinq années à venir. Pour cette législature, il s'agira de renforcer l'ancrage de l'ARAS au niveau politique et institutionnel au sein du district Jura-Nord vaudois. Ceci en entretenant notamment ce lien étroit d'accessibilité pour la population, aussi bien au niveau des prestations financières et sociales qu'au niveau territorial. En effet, aussi indispensable qu'elle soit, l'ARAS JUNOVA n'est pas toujours bien connue au sein de la population.

Ainsi, nous aurons pour ambition d'optimiser notre visibilité, tout en allant à la rencontre des gens.

En 2021, nos services, que sont le Centre Social Régional (CSR), l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) et l'Accueil de Jour de l'Enfance (AJE) ont accompagné la population au travers de la crise sanitaire.

Comme en 2020, tout a été mis en œuvre pour que les prestations soient délivrées et que l'ARAS JUNOVA soit au cœur de l'action sociale et de l'accueil de jour de l'enfance.

Deux années stimulantes, qui ont montré la capacité d'adaptation de l'institution et de son personnel.

Jean-Claude Ruchet
Président ARAS JUNOVA

*également membre du CODIR AJOVAL

ARAS JUNOVA



Comité de direction ARAS JUNOVA. De gauche à droite:
Martin Schnorf, Jean-Marc Bezençon, Sylvain Fasola, Anne Maradan, Roland Stalder,
Eliane In-Albon, Jean-Claude Ruchet, Nathalie Gigandet, Claude Borgeaud, directeur général,
Raffaella Cantone Meylan et Nathalie Lungo-Tuchschnid, adjointe de direction.





COHÉSION SOCIALE

Centre Social Régional (CSR) – Agence d'Assurances Sociales (AAS)

OPTIMISER LA PROXIMITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET LA VISIBILITÉ

La gouvernance de la politique sociale cantonale est en constante évolution. Prenons comme exemple la reprise du financement de l'Agence d'Assurances Sociales par le canton, qui sera effective dès le 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, l'ARAS JUNOVA est non seulement amenée à répondre à ces changements, mais aussi de se positionner comme un acteur « incontournable » du dialogue (inter)institutionnel. Notamment avec le canton.

A moyen terme, la vision nous dirige vers une évolution du Centre Social Régional et de l'Agence d'Assurances Sociales en « plate-forme d'action sociale régionalisée », fonctionnant sur

le principe « d'un premier accueil généraliste », et répondant aux différents besoins. Si ces réflexions mûrissent depuis un certain temps déjà, l'année 2021 leur a donné un élan supplémentaire au niveau de la direction générale et soutenues par le Conseil intercommunal. Et si ceci reste encore une projection, il est probable qu'à terme certains aménagements structurels interviennent dans le but d'optimiser l'appui populationnel et d'aller à la rencontre des habitants du district Jura-Nord vaudois. Il nous importe de faire connaître encore davantage la palette de prestations que nous avons à disposition et de pouvoir agir en

amont sur certaines situations.

Une institution saine est celle qui sait s'adapter aux changements, aux crises, et qui se nourrit d'une vision et de projets. C'est le cas de l'ARAS JUNOVA avec constamment au centre de ses réflexions la population et le personnel. Dans un contexte aux changements multiples, il est nécessaire que notre institution anticipe, s'adapte, tout en garantissant que les prestations financières et sociales soient délivrées à ceux qui y ont droit. Avec les prestations des structures d'accueil de jour des enfants dont l'offre est toujours plus conséquente, nous pouvons parler globalement d'une cohésion sociale réussie.

Claude Borgeaud
Directeur général ARAS JUNOVA



CENTRE SOCIAL RÉGIONAL: ZOOM SUR LE NOUVEAU LOGICIEL CANTONAL MAORI ET SUR LA CELLULE « APPUI SOCIAL ET INSERTION »

En 2021, le CSR ARAS JUNOVA a été fortement impacté par la mise en place du logiciel MAORI. En collaboration étroite avec le canton, un travail conséquent a été réalisé par les équipes afin que son implémentation puisse être effective au mois de juin. De son côté, l'appui social ne s'est jamais arrêté malgré la crise sanitaire. Sa nature a toutefois évolué en fonction des besoins et du profil de la population. Coup de projecteur sur deux activités phares du CSR.

MAORI

Le logiciel MAORI a été implanté au sein de l'ARAS JUNOVA en juin 2021, comme sur l'ensemble des dix régions d'action sociale du canton de Vaud. Ce projet est la suite d'une longue réflexion qui met fin à l'utilisation du logiciel PROGRES, en place depuis 24 ans. Vu sa large palette d'options, MAORI se positionne comme pivot dans l'articulation CSR/AAS et permet d'être en adéquation avec les lois, les normes et les directives concernant l'aide sociale. Dans ses forces, le logiciel permet notamment une meilleure aide à la saisie avec des calculs automatisés et une meilleure sécurisation au niveau de l'octroi des prestations financières et sociales.

La transition entre les logiciels PROGRES et MAORI a complètement remanié l'agenda du CSR et de ses collaborateurs au cours de l'année 2021. « MAORI induit en effet une nouvelle manière de travailler pour les équipes qui ont dû se former et appréhender les nouveautés du logiciel dans les meilleurs délais. Il a notamment été important que tout soit conforme lors de la migration depuis PROGRES », souligne Sébastien Weissbrodt. « Il y a eu un vaste travail d'accompagnement au changement et l'implication du personnel a été exemplaire, surtout en pleine crise

sanitaire, où de nombreuses formations ont été données à distance ou par e-learning », complète le directeur du CSR, qui adresse au passage de vifs remerciements aux équipes mobilisées. Si la transition avec PROGRES a été d'une manière générale réussie, avec une plus-value certaine à terme, une phase d'optimisation est encore nécessaire afin que le logiciel MAORI puisse donner la plénitude de ses possibilités. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) y travaillent en étroite collaboration avec les régions d'action sociale du canton.

Cellule « appui social et insertion »

La cellule « appui social et insertion » (ASI) a été instaurée en 2017 au sein de l'ARAS JUNOVA. Aujourd'hui, elle est composée de trois personnes, à savoir Zoé Helmy, Giorgia Albisetti et Damien Huber (assistants sociaux, référents métier). Leur mission consiste à soutenir les assistants sociaux par l'analyse de pratiques, des formations internes et des outils tels que le financement de mesures individuelles en faveur des bénéficiaires. Les prestations d'appui social font figure de porte d'entrée pour les divers acteurs de la santé et du social, favorisant la collaboration et la circulation des informations.



Damien Huber et Zoé Helmy
de la cellule « appui social et insertion »

« L'appui social au-delà des prestations financières permet d'apporter des solutions dans la réinsertion socio-professionnelle. Il s'agit de définir les besoins et les pistes d'action à mettre en place pour les ayants droit », précise Damien Huber.

Autrement dit, l'appui social est une aide quant à l'accès aux prestations et à la définition d'un projet de vie.

« Notre action consiste en une évaluation des besoins afin de renforcer l'autonomie des gens et de lever les freins potentiels à leur réinsertion », complète Zoé Helmy.

« Nous travaillons avec les personnes, en prenant en compte leur histoire de vie. Notre prestation s'inscrit véritablement en complément à l'aide financière pure ». Avec le passage de la crise sanitaire, l'appui social a quelque peu changé de nature, mais avec un flux d'activités constant et des demandes RI (revenu d'insertion) stables. « Ce qui a principalement changé, ce sont les formes de précarité », poursuit Damien Huber. « Avec passablement de gens dans un état de précarité avancé ou en rupture familiale ». Aujourd'hui l'appui social est donc plus conséquent avec des gens qui cumulent les problématiques comme la santé psychique, la perte du logement ou des violences conjugales. D'où toute l'importance qu'il occupe au sein du dispositif général de réinsertion.

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉFORME DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AVS-AI

Au 1^{er} janvier 2021, est entrée en vigueur la réforme des prestations complémentaires de l'AVS-AI (PC AVS-AI). Une évolution qui vise à maintenir le niveau des prestations, à renforcer la protection du capital de la prévoyance professionnelle obligatoire et à réduire les effets de seuil. Une adaptation également pour les collaborateurs.

Cette refonte des normes légales n'a que légèrement affecté la procédure en agence. En revanche, un complément des connaissances des collaborateurs était nécessaire afin de renseigner au plus près la population, et maintenir la qualité d'instruction des dossiers.

Une formation dans ce but a été dispensée et des documents de travail ont été adaptés courant 2021.

La mise en œuvre est réalisée en deux étapes, grâce aux dispositions transitoires. Ces dernières permettent aux bénéficiaires qui bénéficient déjà d'un droit avant le 31 décembre 2020, de conserver leurs droits sans

changement si la réforme entraîne pour eux une diminution des PC (AVS-AI). Dans ce cas, l'application du nouveau droit est reportée au 1^{er} janvier 2024.

Parmi les principales mesures mises en place, on note une adaptation des montants maximaux de loyers qui s'ajustent davantage à la réalité du parc locatif régional.

Désormais, seules les personnes dont la fortune est inférieure à CHF 100'000.– (CHF 200'000.– pour un couple) peuvent prétendre à une prestation complémentaire, ce qui réduit le volume de demandes effectives dans nos agences.





FOCUS SUR: Carla Reynaud, Directrice des Ressources Humaines

La crise sanitaire qui s'est étalée sur deux ans a mis en lumière la solidité organisationnelle et structurelle de l'ARAS JUNOVA, avec notamment des prestations financières et sociales qui ont continué à être délivrées aux ayants droit. Ceci n'aurait pas été possible sans l'engagement ni la solidarité de l'ensemble de nos collaborateurs. C'est un MERCI énorme que nous leur adressons.

Le service des ressources humaines (SRH) a été mis à forte contribution. Réaction à l'actualité et aux mesures sanitaires, organisation du télétravail, gestion des effectifs et diffusion de directives, ont notamment été au cœur de son activité. Une période toutefois bénéfique car elle a permis au SRH de se repenser et de saisir cette opportunité pour évoluer. Courant 2021, une nouvelle directrice RH est arrivée, et avec elle une dynamique de travail mettant le personnel et des projets porteurs de sens au centre de la stratégie institutionnelle. Le service RH a en parallèle déménagé et sera au complet début 2022 avec d'excellentes perspectives. Pour mieux comprendre cette évolution positive, rencontre avec Carla Reynaud, notre nouvelle directrice RH.

Carla Reynaud, qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre l'ARAS JUNOVA ?

On est début 2021, la pandémie est toujours là et elle accentue la remise en question, les doutes mais aussi et surtout l'envie. L'envie du défi, l'envie d'être là, l'envie d'aller au-delà. Après presque 20 ans au sein de l'État de Vaud, j'ai eu besoin de me confronter au marché du travail et j'aspirais à rejoindre une institution à taille plus humaine. L'ARAS a été une évidence. J'ai été séduite par la proximité qu'elle offre et par ses valeurs que

je souhaite véhiculer. Chaque mission de l'ARAS met l'humain au centre et c'est le sens même d'un service RH selon ma vision. Avec mon équipe, nous avons à cœur de mettre les collaborateurs au centre de nos activités et de chaque réflexion menée, tout comme le fait le personnel de l'ARAS avec la population par le biais des prestations financières et sociales. Après deux ans de pandémie, la solidarité est plus qu'un principe, mais une valeur qui se ressent par des actes concrets au quotidien.





suite de la page 14

Il y avait sans doute plus agréable qu'une crise sanitaire en guise d'intégration, non ?

Effectivement, cela n'a pas été de tout repos.

Notamment faire face aux nombreuses absences dues aux quarantaines et/ou isolements. Si on prend l'exemple du service de l'accueil de jour des enfants (AJE), les collaborateurs ne peuvent pas télétravailler. S'enchaîne donc un stress au sein du personnel éducatif, des équipes de direction, des parents et du service RH qui doit continuellement recruter et assurer les suivis et soutiens aux cadres et aux collaborateurs.

Pour garder les structures et les services ouverts à la population, c'est un investissement sans faille qui a été mené par chacun, y compris le service RH, dont nombre d'activités se font souvent dans l'ombre.

C'est là que vous avez pu vous appuyer sur une équipe formidable...

Formidable et indispensable ! Je tiens à souligner la force de notre service RH et à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe pour son investissement.

Le déménagement fin 2021 a permis de réunir toute l'équipe sur le même site à Orbe, dans le but de renforcer notre cohésion, agilité et intelligence collective. Et aux vues du formidable état d'esprit qui s'est créé, je peux vous garantir que c'est réussi. Je suis fière de mon équipe et sans elle rien ne serait possible.

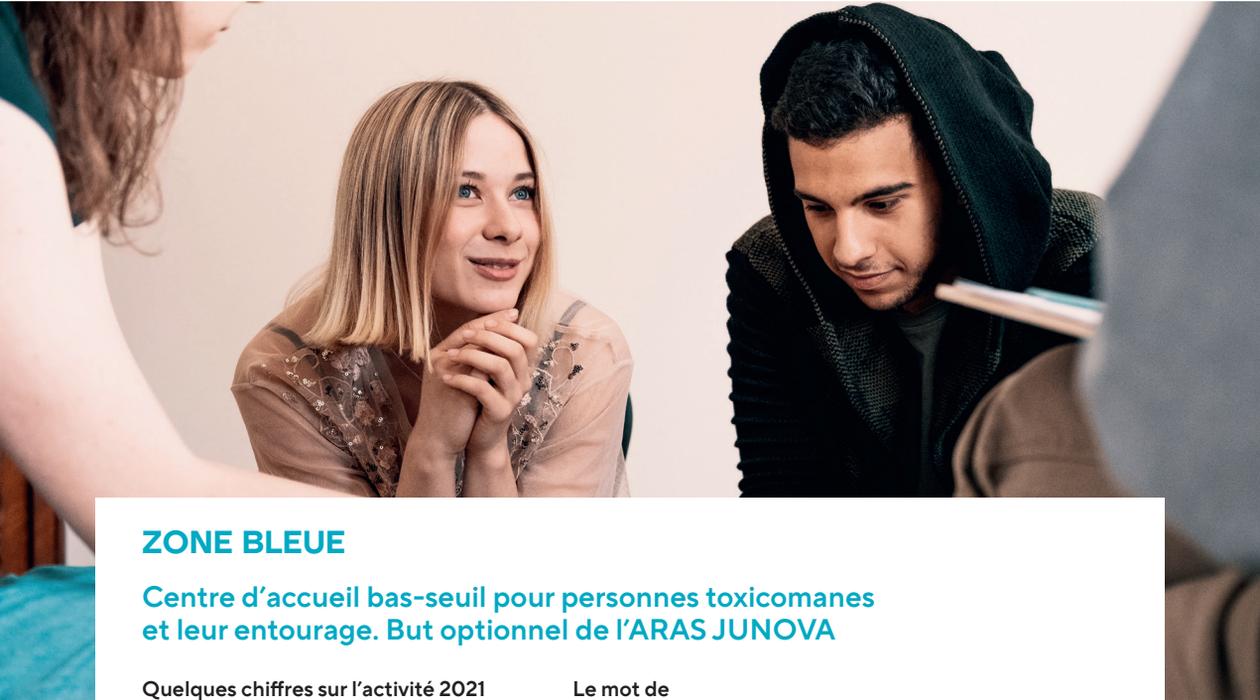
Entre le CSR, l'agence d'assurances sociales, l'accueil de jour, et les services transversaux, vos activités doivent être variées. Mais c'est justement le rôle du SRH de mettre du liant entre les différents services, n'est-ce pas ?

C'est juste et nous veillons à la définition d'une stratégie RH en lien avec la vision politique et institutionnelle de l'ARAS, ce qui n'est pas toujours un exercice facile au regard de la complexité qui réside à intégrer l'ensemble des profils du personnel et dont les attentes et besoins sont distincts. Nous sommes en appui de chaque équipe comme de chaque corps de métier. En ce sens, notre atout est une grande capacité d'adaptation et la complémentarité des compétences de l'équipe qui constitue le service RH. Nous travaillons à rendre nos processus adaptables à chacun tout en tenant compte des spécificités de tout le monde. La cohérence est en un mot la définition de notre gestion RH au quotidien.

Finalement, quel est le positionnement du service ?

Je pense pouvoir dire que nous sommes passés de l'ombre à la lumière. Nous sommes reconnus comme un service partenaire et participons pleinement à la stratégie institutionnelle de l'ARAS JUNOVA.

Notre rôle est clairement reconnu. Je me sens très chanceuse d'avoir intégré l'ARAS, dont la direction générale est présente, à l'écoute et soutenante tout en laissant l'espace nécessaire permettant d'amener des idées et surtout de permettre leur réalisation.



ZONE BLEUE

Centre d'accueil bas-seuil pour personnes toxicomanes et leur entourage. But optionnel de l'ARAS JUNOVA

Quelques chiffres sur l'activité 2021

Centre d'accueil à Yverdon-les-Bains:

Plus de 16'500 personnes accueillies avec 65 usagers par jour (20% de femmes et 80% d'hommes).

Près de 1'600 contacts avec les intervenants du réseau socio-sanitaire.

Permanences à Sainte-Croix:

Près de 238 consultations (40% de femmes et 60% d'hommes).

53 contacts avec les intervenants du réseau socio-sanitaire.

Le mot de M. Pierre-Yves Bassin, Directeur de Zone Bleue:

« L'année 2022 va marquer les 25 ans de Zone Bleue. L'évolution du profil des usagers de drogues fréquentant l'institution nous pousse à développer de nouvelles approches en matière de prise en charge. En effet, la multitude des produits consommés et des modes de consommation nécessitent des approches diversifiées, et la mise à disposition de matériel de réduction des risques adapté. La proximité et l'accessibilité à nos prestations restent notre priorité dans le centre d'accueil et dans le milieu en question. Si l'accès au logement s'est quelque peu amélioré, son maintien constitue un enjeu central et une difficulté majeure pour les personnes rencontrant des difficultés sociales, administratives, relationnelles, psychiques et d'addictions. Face au vieillissement de cette population, aux fragilités et aux multiples comorbidités, assurer un accompagnement socio-sanitaire à domicile ou au moins à proximité est le défi à relever ».

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

REVENU D'INSERTION (RI) / valeurs indiquées en CHF

Prestations financières brutes versées	53'540'269
Remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus)	11'797'461
Prestations financières nettes à la charge de la facture sociale	41'742'808

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)¹ / nombre de dossiers payés

Prestations RI « strictes » ² (diminution de 6.28% par rapport à 2020)	2'639
Prestations « autres » ³	778
Prestations RI « JAD » (jeunes adultes en difficulté) ⁴	51

ZONE BLEUE / valeur indiquée en CHF

Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA	145'142
---	---------

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Demande de subside LvLAMal (primo-demandes et révisions)	3'292
Demande de prestations complémentaires AVS/AI	755
Nombre de familles ayant un droit PC Familles	1'088
Nombre de factures de remboursement de frais de santé et frais de garde PC Familles	20'046
Réforme vaudoise des curatelles : entretiens de candidatures réalisés	87

RH ARAS JUNOVA	ETP	Personnes
Direction	6.5	7
Services supports ⁵ (RH, finances, comptabilité et communication)	14.6	18
CSR	81.3	98
AAS	19.8	23
Stagiaires/apprentis	7	7
Accueil de jour administratif	25	32

1. Avec le changement d'applicatif et la migration du logiciel PROGRES vers MAORI certains chiffres comme les MIS (mesures d'insertion sociale) ne sont pas consolidés au moment de la rédaction de ce rapport.
2. RI, RI indépendants, RI en exécution de peine.
3. Aide urgente, bourse cas de rigueur, casuel, personne seule placée/hospitalisée et les personnes incarcérées.
4. RI JAD (phase d'instruction) et RI JAD (période de transition).
5. Offrant également des prestations pour les réseaux d'accueil de jour des enfants AJOVAL, AJERCO (contrat de droit administratif) et AFJYR (accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région).

ARAS JUNOVA



ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

DAVANTAGE DE CONCERTATION POUR UN RÔLE SOCIÉTAL ESSENTIEL

Le nouveau Comité de direction (CODIR) du réseau AJOVAL a été élu pour la législature 2021-2026. Lors des cinq ans à venir, il sera présidé par Roland Stalder (Syndic de Valeyres-sous-Rances) et composé de Raffaella Cantone Meylan (Municipale au Chenit), Eliane In-Albon (Municipale à Lignerolle), et Jean-Marc Bezençon (Municipal à Orbe). Une nouvelle législature avec de nouveaux visages, sauf celui du président déjà membre du CODIR lors des précédentes années.

Pour cette nouvelle législature, le CODIR souhaite se doter d'une ligne politique claire en orientant son action vers la concertation entre le réseau AJOVAL, les autorités politiques communales et les associations scolaires. Comme le mentionne le président dans l'entretien qui suit: «s'il y a plusieurs acteurs, c'est le tout qui est à considérer pour le bien de la population. Nous devons trouver ensemble le bon mécanisme pour fonctionner en cohérence».

Afin d'expliquer cette cohérence, nous pouvons citer le renforcement du dialogue dans la localisation et l'implantation des structures parascolaires notamment. Prenons l'exemple de la Vallée de Joux où la population va croissante et où davantage de classes s'ouvrent pour les écoliers. Il est important d'y avoir également un accueil parascolaire à proximité (UAPE) afin de faciliter le déplacement des enfants et par là aussi la logistique des parents. Par conséquent, depuis deux ans le réseau AJOVAL tisse d'étroits liens avec l'association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux afin d'avoir une cohérence dans

l'implantation géographique des structures.

Si un renforcement de ce dialogue est souhaité c'est peut-être que l'accueil de jour de l'enfance ne capte pas toujours l'attention souhaitée. Ou que son utilité, notamment au niveau de la proximité scolaire, n'est pas estimée à sa juste valeur. Au final, cela fait montre de la complexité du sujet constamment débattu et (re)façonné. Pour sa part, AJOVAL repose sur des certitudes acquises depuis le démarrage opérationnel du réseau en 2009 et qui concernait uniquement le préscolaire. Depuis, le parascolaire a aussi émergé avec une augmentation croissante des offres et avec des places d'accueil qui ont plus que doublé. Quelle réussite!

Voyons-y une réponse à un indispensable du quotidien, à savoir permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Pour les enfants, l'accueil au sein du réseau AJOVAL est surtout synonyme de lieu de vie, d'échanges et de socialisation. Il répond par conséquent à un besoin sociétal de première importance et est un maillon essentiel d'une cohésion sociale réussie.

ARAS JUNOVA



Comité de direction AJOVAL. De gauche à droite:

Jean-Marc Bezençon, Raffaella Cantone Meylan, Roland Stalder, Eliane In-Albon,
Claude Borgeaud, directeur général et Florence Barbey, adjointe de direction AJE.





Entretien avec Monsieur Roland Stalder, président de la section AJOVAL

Avec le titre de Vice-président de l'ARAS JUNOVA, Roland Stalder préside depuis 2021 la section AJOVAL de l'accueil de jour de l'enfance (AJE). Il succède ainsi à Monsieur Luiz De Souza à la tête du Comité de direction (CODIR). Très impliqué dans les dossiers de l'AJE, Le Syndic de Valeyrès-sous-Rances revient sur sa vision politique du réseau et les enjeux à venir.

Monsieur le Président, quand on évoque le rapprochement du réseau AJOVAL avec les autorités politiques et les associations scolaires, on fait référence à quoi concrètement ?

Depuis plus de 15 ans AJOVAL poursuit un développement exponentiel avec un service à la population toujours plus large. Ceci est positif, pourtant dans le même temps, on constate une certaine distance entre le réseau et les communes au niveau de la concertation.

Par conséquent nous souhaitons approfondir ce dialogue avec elles en les renseignant au mieux sur nos activités. AJOVAL est au service des communes et il ne faut pas l'oublier.

Et pour les associations scolaires ?

Nous devons avoir une proximité physique entre les structures d'accueil de jour et les écoles. Ceci notamment concernant des questions logistiques pour les enfants et les parents. Et qui dit moins de transport,

dit meilleure préservation du climat. Du coup nous devons aussi intensifier le dialogue avec les associations scolaires. Comme avec le politique, nous devons réduire les distances, travailler ensemble en bonne intelligence. Car finalement s'il y a plusieurs acteurs, c'est le tout qui est à considérer pour le bien de la population. Nous devons trouver ensemble le bon mécanisme pour fonctionner en cohérence.

On constate là une évolution dans la manière de penser du Comité de direction ?

Le CODIR est historiquement axé sur les questions financières. C'est évidemment important mais ce n'est pas son unique rôle. Il doit s'ouvrir et doter le réseau AJOVAL d'une ligne politique pédagogique claire.

Jusqu'ici rien n'a vraiment été défini, mais nous allons nous y atteler. Le réseau s'est agrandi, il s'est développé, mais maintenant il nous revient de mener une réflexion concernant notre politique.





suite de la page 24

Après la mise en place du nouveau CODIR, quelles sont vos premières impressions ?

Je suis le seul rescapé, les autres n'étaient pas là lors de la précédente législature. C'est le début, il y a beaucoup de nouveautés pour eux mais nous nous entendons bien et suis convaincu que nous fonctionnerons bien ensemble. De toute manière nous devons nous plier à la démocratie avec un renouvellement du CODIR chaque cinq ans.

A titre personnel, on vous sent très impliqué dans l'accueil de jour des enfants.

Je suis d'origine lucernoise et dans les années 1980 quand j'étais Conseiller municipal à Orbe, j'étais caissier pour les jardins d'enfants. Et mes enfants ont aussi eu accès à ces institutions où ils se sont socialisés et ont appris le français. C'était vraiment important. Du coup c'est vrai que je me suis toujours intéressé au domaine. L'accueil de jour est en évolution constante et ça tombe bien car j'aime quand les choses bougent et les faire bouger. Tout comme initier des réflexions. Je fais les choses à fond sinon je ne les ferais pas.

Au niveau du CODIR, avec la crise sanitaire, il a été important d'être réactif et d'avoir pris les bonnes décisions au bon moment.

Le CODIR et son fonctionnement n'ont pas particulièrement été impactés par la crise. Oui nous avons pris des décisions financières et sur certains règlements, mais le gros impact a été pour la direction ainsi que pour le personnel. D'ailleurs je les remercie pour la qualité de leur travail et pour leur investissement. La solidarité du réseau c'est à eux qu'on la doit. Je suis d'avis que la séparation entre l'administratif et le politique soit clairement établie. Le CODIR donne la direction politique mais n'est pas dans les dossiers au quotidien.

Politiquement la notion de réseau est importante...

Oui c'est sûr. Le réseau évoque la solidarité et la mutualisation entre les différentes communes. Sans réseau ce serait financièrement impossible pour certaines collec-

tivités de bénéficier de structures d'accueil de jour de l'enfance. D'où l'importance du réseau qui est au service des communes. Il est l'outil et pas le but ! Le but est de bénéficier de structures d'accueil pour la population. Il est nécessaire de mettre les structures au centre des préoccupations et pas le réseau. Je le concède toutefois le réseau a une certaine complexité.

Une complexité et des difficultés, non ?

Tout n'est pas toujours facile, aussi bien politiquement qu'administrativement. Mais je parlerais plutôt de défis. Prenons l'exemple des communes de Bavois et de Chavornay qui vont quitter le réseau en 2022. Pour AJOVAL ce n'est pas une réussite, soyons clairs, mais nous le prenons comme une opportunité pour nous remettre en question et évoluer. Ces départs doivent nous stimuler car le réseau veut toujours rendre le meilleur service possible aux communes et à la population. Ces défis nous poussent vers l'avant.

Dans les réjouissances, notons des ouvertures de structures en 2021.

En effet il y a eu l'UAPE Les Renardeaux à Valeyres-sous-Rances et la garderie Les Petits Castors et l'UAPE Saint-Martin sur le site de Gruvatiez à Orbe. Les communes veulent s'investir au service de la population et garder leur attractivité. Elles s'adaptent aussi constamment à la croissance de la population. Tout comme le réseau AJOVAL qui s'adapte à la réglementation du canton via le plan de développement. Je souhaite toutefois que politiquement on puisse assouplir quelques règles et donner davantage d'autonomie et de flexibilité à la direction des structures.

Finalement, qu'est-ce qu'on peut souhaiter au réseau AJOVAL pour cette nouvelle législature ?

Que le CODIR ait le courage de prendre les bonnes décisions pour permettre la construction d'un avenir harmonieux entre le réseau, les communes, et la population. Mais nous sommes une bonne équipe, je ne me fais pas de souci.

« Les photographies mettent en évidence les nouvelles structures 2021 et les responsables »



Leïla Hindi (à gauche), responsable de l'UAPE Saint-Martin et Fabrizia Rousseau, responsable de la garderie Les Petits Castors à Orbe.



Cindy Aebi, responsable de l'UAPE Les Renardeaux à Valeyres-sous-Rances.

L'OFFRE EN 2021

ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

STRUCTURES PRÉSCOLAIRES

	Groupes d'enfants accueillis ¹	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis
Les Aristochats, L'Orient	N10 / T14 / M20	44	113
Les Petits Poucets, Chavornay	N15 / T21 / M30	66	209
St-Claude, Orbe	N15 / T21 / M30	66	174
Les Petits Castors, Orbe	N10 / T14 / M20	44	138
Tire Lune, Vallorbe	N10 / T14 / M20	44	114

STRUCTURES PARASCOLAIRES

	Groupes d'enfants accueillis	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis
UAPE ² Le Chat Botté, Le Sentier	1-4P	36	77
UAPE Le Môtier, Romainmôtier-Envy	1-6P	24	55
UAPE La Récré, Vallorbe	1-6P	36	71
UAPE Sainte-Claire, Orbe	1-8P	48	92
UAPE Saint-Martin, Orbe	1-6P	24	49
UAPE Les P'tits Bouchons, Arnex-sur-Orbe	1-6P	12	19
UAPE Les Renardeaux, Valeyres-sous-Rances	1-6P	12	17
APEMS ³ /UAPE Les Flocons d'Or, Le Brassus	1-6P	24	28
APMI ⁴ Les Flocons d'Or, Le Brassus	5-6P	15	14

EN BREF

PRÉSCOLAIRE : 5 garderies, 264 places, 748 enfants accueillis

PARASCOLAIRE : 8 UAPE, une APMI et une APEMS, 231 places, 422 enfants accueillis

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

- Préscolaire: 242 places, 292 enfants accueillis, 166'650 heures d'accueil
- Parascolaire: 236 places, 404 enfants accueillis, 128'363 heures d'accueil
- Accueillantes en milieu familial: 78

RÉSEAU AJOVAL EN 2021:



Total de places:

973

Total enfants accueillis:

1866

Nouvelles structures:

garderie Les Petits Castors et UAPE Saint-Martin à Orbe.
UAPE Les Renardeaux à Valeyres-sous-Rances.

Retrouvez-nous sur: www.ajoval.ch | **AJOVAL, PARTENAIRE DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT !**

AFJYR (ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION)

L'OFFRE EN 2021

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

- Préscolaire: 328 places, 365 enfants accueillis, 222'877 heures d'accueil
- Parascolaire: 314 places, 479 enfants accueillis, 147'258 heures d'accueil
- Accueillantes en milieu familial: 85
- Nombre de places total: 642
- Nombre total d'enfants accueillis en milieu familial: 844

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

AJOVAL

Accueil collectif préscolaire et accueil familial / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	14'279'699
Participation parents	5'764'601
Subventions (FAJE, OFAS)	2'642'167
Participation Nestlé	200'000
Autres produits	1'087'559
Aide cantonale COVID-19	229'554
Excédent de charges couvert par les communes	4'355'817

Accueil collectif parascolaire / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	3'707'645
Participation parents	1'071'916
Subventions (FAJE, OFAS)	815'965
Autres produits	119'071
Aide cantonale COVID-19	40'604
Excédent de charges couvert par les communes	1'660'088

AFJYR / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	3'860'973
Participation parents	2'420'562
Subventions (FAJE, OFAS)	488'320
Autres produits	25'870
Aide cantonale COVID-19	109'295
Excédent de charges couvert par les communes	816'926

Ressources humaines	ETP	Personnes
AJOVAL/AFJYR (sans AMF)	92.75	133
Stagiaires/apprentis	36	36
Remplaçantes (horaire)		65

ORGANISATION DE L'ARAS JUNOVA

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Agiez*, Arnex-sur-Orbe*, Ballaigues*, Baulmes, Bavois*, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens*, Bonvillars, Bretonnières*, Bullet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay*, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Cronay, Croy*, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens*, L'Abbaye*, L'Abergement*, La Praz*, Le Chenit*, Le Lieu*, Les Clées*, Lignerolle*, Method, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand*, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe*, Orges, Orzens, Pomy, Premier*, Provence, Rances*, Romainmôtier-Envy*, Rovray, Sainte-Croix, Sergey*, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny*, Valeyres-sous-Rances*, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe*, Vaulion*, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand.

* = membre du but optionnel AJOVAL, réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe-La Vallée.

Nouvelle législature 2021 / 2026 – mise en place des autorités ARAS JUNOVA le 29 juin 2021 à Orbe

Sophie Dumoulin, Présidente, Municipale L'Abergement

Nicolas Hernan¹, Vice-président, Municipal Method

Françoise Messer, Secrétaire, hors conseil

1 = en remplacement de M. Pascal Montandon, Municipal Orzens.

COMITÉ DE DIRECTION

Jean-Claude Ruchet, Président, Municipal Yverdon-les-Bains

Roland Stalder², Vice-président, Syndic Valeyres-sous-Rances

Raffaella Cantone Meylan²⁻³, Municipale Chenit

Eliane In-Albon²⁻³, Municipale Lignerolle

Nathalie Gigandet, Municipale Grandson

Anne Maradan, Municipale Mutrux

Sylvain Fasola, Municipal Sainte-Croix

Jean-Marc Bezençon²⁻³, Municipal Orbe

Martin Schnorf, Municipal Yvonand

2 = membre du Comité de direction, section AJOVAL.

3 = nouveaux élus, en remplacement des membres sortants: Luiz de Souza, Municipal Orbe, Michel Beetschen, Municipal Le Chenit, Roland Brouze, Municipal Vallorbe, à qui nous profitons d'adresser nos sincères remerciements pour leur engagement dans le cadre de la législature 2016 / 2021.

DIRECTION ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud, Directeur général

Nathalie Lungo-Tuchschnid, Adjointe de direction

Sébastien Weissbrodt, Directeur Centre Social Régional (CSR)

Catherine Falquet, Directrice Agence d'assurances sociales (AAS)

Catherine Müller, Directrice Accueil de jour de l'enfance (AJE)

Carla Reynaud⁴, Directrice Ressources humaines (RH)

Sandrine Monney, Directrice Finances (FIN)

4 = En remplacement de Mme Antonietta de Rosa Favre, dès le 1^{er} novembre 2021.



www.junova.ch

